

SESSION 2014 DU CONSEIL NATIONAL DE PILOTAGE DES
POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT (CNPPD)
REVUE ANNUELLE CONJOINTE DE MISE EN ŒUVRE
DE LA SCAPE EN 2013

Intervention du Premier ministre

Lomé, 13 novembre 2014

Je voudrais tout d'abord vous transmettre les cordiales salutations de Son Excellence Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République, véritable inspirateur et coordonateur des politiques dont notre pays s'est doté en vue de l'amélioration des conditions de vie de nos populations togolaises, tant rurales qu'urbaines.

C'est aussi pour moi l'occasion de vous renouveler ma sincère gratitude pour votre engagement et votre active participation tout au long du processus fastidieux de mise en œuvre de notre stratégie de développement.

Il y a presque deux ans, nous nous engageons à mettre un accent particulier sur le développement des secteurs porteurs de croissance, avec bien entendu l'implication des acteurs intervenant dans le domaine de l'agriculture, de l'industrie, du commerce et des services. Nous nous engageons à veiller au renforcement des infrastructures de soutien à la croissance, à faire du Togo un corridor de développement dans la sous-région. Nous nous engageons aussi à promouvoir l'accès à l'éducation et à la formation, à la santé, à l'eau et à l'assainissement, à la protection et la couverture sociale des personnes vulnérables, et à l'entrepreneuriat des jeunes.

Mesdames et Messieurs,

Le décor est bien planté pour justifier la tenue de la présente session du Conseil National de Pilotage des Politiques de Développement, consacrée à la revue annuelle conjointe de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE). Vous conviendrez donc avec moi

qu'après une année de mise en œuvre de notre stratégie nationale de développement, adoptée pour la période 2013-2017, il importait de faire le bilan des actions mises en œuvre afin d'apprécier leur adéquation par rapport à la trajectoire de développement que nous avons défini ensemble pour le Togo. Car c'est à l'aune de l'évaluation des actions de développement déjà mises en œuvre que nous pourrions tirer les enseignements utiles à un meilleur cadrage du processus de développement, afin de le conduire vers l'atteinte des objectifs fixés.

Notre présence commune à cette rencontre témoigne donc de l'intérêt qu'accordent le Gouvernement ainsi que les acteurs de la société civile, du secteur privé et les partenaires techniques et financiers à la revue annuelle conjointe de la SCAPE. Au-delà, c'est la volonté du Chef de l'Etat de promouvoir la gestion axée sur les résultats et la reddition des comptes aux populations, à travers un dispositif prévu à cet effet, qu'il importe de saluer.

En effet, par le décret n°2010-170/PR du 13 décembre 2010, le Président de la République a institué un Dispositif Institutionnel de coordination, de suivi et d'évaluation des Politiques de Développement, dans le but de mettre en place un cadre institutionnel efficient pour mieux coordonner la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques de développement en général et de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi en particulier.

Chaque organe de ce dispositif a un rôle déterminant, en termes d'analyse à effectuer et de résultat à produire. Le Conseil National de Pilotage des Politiques de Développement, qui regroupe les différentes catégories d'acteurs de développement (administration publique, secteur privé, société civile, partenaires techniques et financiers), est l'organe de haut niveau du dispositif chargé de donner les orientations stratégiques nécessaires pour la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation efficaces des politiques de développement.

Le fait que tout ce dispositif soit placé sous notre tutelle traduit la volonté du Gouvernement, non seulement d'être à l'avant-garde des orientations stratégiques pour le développement du pays, mais également d'être impliqué dans le dialogue avec tous les acteurs afin d'assurer la reddition de comptes autour de l'action publique et d'opérer les ajustements éventuels nécessaires, et de conduire, avec efficacité, la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement vers l'atteinte de ses objectifs.

Distingués invités,
Mesdames et Messieurs,

La représentation de tous les groupes d'acteurs dans le Conseil National de Pilotage des Politiques de Développement répond à l'engagement du Gouvernement de les associer à la prise des décisions, mettant en œuvre le principe de la responsabilité mutuelle conformément à la Déclaration de Paris. Ceci a pour conséquence la prise en compte de la perception, des avis et des conseils de tous les acteurs du développement dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation de la SCAPE.

Qu'il vous souvienne donc que, dans le cadre de la première session dudit Conseil, nous vous avons consulté pour prendre en compte vos attentes et recueillir vos engagements avant l'adoption formelle de la SCAPE par le Gouvernement. C'est à un exercice similaire que vous êtes conviés dans le cadre de la rencontre de ce jour.

L'objet de la revue est de mener, entre acteurs du développement, un dialogue de politique à l'issue de chaque année de mise en œuvre de la SCAPE, en vue de faire des recommandations pertinentes et s'engager mutuellement pour leur mise en œuvre. A ce titre, nous aurons donc à échanger sur les principaux résultats du bilan réalisé au titre de la mise en œuvre de la SCAPE en 2013. La présente revue annuelle conjointe de la SCAPE ne vise pas à remettre en cause les résultats enregistrés ; cette phase est supposée être franchie avec des différentes étapes du processus de validation du rapport-bilan. La revue offre plutôt l'occasion de tirer les enseignements des résultats enregistrés. Le but de notre dialogue ici étant d'échanger sur les problèmes majeurs qui entravent l'atteinte des résultats escomptés et de nous accorder sur les recommandations formulées pour leur solution.

A cet égard, je convie chaque groupe d'acteurs à faire ses commentaires sur les résultats enregistrés, à nous livrer ses attentes vis-à-vis des autres groupes d'acteurs, à s'approprier et à s'engager à mettre en œuvre les recommandations que cette auguste assemblée aura retenues pour mieux cadrer la mise en œuvre de la SCAPE dans les années à venir.

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais ainsi vous inviter à des échanges constructifs dont les conclusions nous permettront d'améliorer nos performances pour l'atteinte, à terme, des objectifs fixés, avec des retombées significatives sur les

conditions de vie des populations togolaises.

C'est sur cette note d'espoir que je déclare ouverte la session de l'année 2014 du Conseil National de Pilotage des Politiques de Développement consacrée à la revue annuelle conjointe de la mise en œuvre en 2013 de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi.